

Les Terrasses solidaires hébergent à nouveau des « personnes vulnérables »

Le tiers-lieu ouvre ses portes progressivement au public, avec un nouveau protocole en place. En termes d'hébergement, sont concernés les enfants, femmes, familles, malades ou blessés.

Le tiers-lieu des Terrasses solidaires vient de rouvrir en partie au public ce mardi 17 octobre. Mais, avec un nouveau protocole, de nouvelles conditions, un hébergement réduit par rapport à ce que connaissait le site avant sa fermeture le 29 août dernier. Le bâtiment a pu rouvrir après un chantier participatif qui a permis de le remettre en état.

Entre ces deux dates, depuis le 30 août, "notre équipe salariée et ses 400 bénévoles par an poursuivent tant bien que mal leur mission hors les murs (camp de tentes, maraudes en ville, repas...)", signale l'association Refuges solidaires dans un communiqué intitulé "appel à l'aide", lundi 16 octobre. Depuis plusieurs semaines, des personnes exilées passent aussi la nuit dans un squat géré par la mouvance anarchiste, dans l'ancien centre médical Les Jeunes pousses.

La réouverture partielle des Terrasses solidaires permet de reprendre les activités d'accueil et d'hébergement via Refuges solidaires, la permanence d'accès aux soins avec Médecins du monde et, d'ici quelques jours, les ateliers d'insertion avec Eko !. Mais l'hébergement se déroule désormais dans des conditions précises, comme l'explique Sven Nielsen, coordinateur



Le tiers-lieu des Terrasses solidaires rouvre progressivement. Photo Le DL/AL.

des Terrasses solidaires. « On rouvre pour un certain public : les personnes vulnérables. » Plusieurs critères ont été mis en place : il faut que ce soit un enfant, une femme ou une famille. S'il s'agit d'un enfant seul, il doit avoir moins de 14 ans.

« On accueille également les malades et les blessés. Médecins du monde ou la Pass (permanence d'accès aux soins de santé, NDLR) déterminent si les personnes ont besoin

d'être hébergées. Si elles arrivent la nuit, alors qu'il n'y a pas le personnel pour mener cette évaluation, elles sont alors orientées vers l'hôpital », détaille Sven Nielsen.

« Cet hiver, nous risquons de nouveau de dépasser la jauge »

L'objectif est que ces personnes soient hébergées maximum trois jours, toujours dans le respect de la jauge de 81 pla-

ces, « mais elles peuvent rester le temps nécessaire pour trouver une solution », ajoute le coordinateur. Le premier jour, ce mardi, un seul enfant avait intégré l'hébergement.

L'accueil de jour reste cependant possible pour toute personne, avec « une orientation, un soutien pour la prise de billets, l'information aux soins, la distribution de vêtements, boissons, sandwiches ».

Ce protocole est temporaire.

Réaction ► Arnaud Murgia reste « opposé à la réouverture »

Le 10 septembre dans nos colonnes, le maire de Briançon Arnaud Murgia indiquait : « Je m'opposerai à toute réouverture. » Il maintient sa position, aujourd'hui. « [...] J'y suis opposé car les étrangers en situation irrégulière doivent être reconduits et l'hébergement d'urgence, pour traiter tout cas de personne isolée avec le froid qui arrive, doit être géré par l'État et à une plus grande échelle, pour cesser de laisser notre ville seule face à la crise migratoire. Je ferai dans tous les cas respecter les règles en vigueur si le site rouvre et me réserve en effet toute décision, comme je l'ai dit cet été. »

Il est mis en place jusqu'à la trêve hivernale, début novembre. « Il y aura ensuite un protocole élargi pour cet hiver, auquel nous devons réfléchir. Nous devons travailler sur comment arriver à gérer le flux de personnes. Cet hiver, nous risquons de nouveau de dépasser la jauge », craint Sven Nielsen. « On doit travailler sur un protocole. Il y a un réel besoin d'autres structures, associations, ONG. » Ce que confirme Marjolaine Bert, administratrice des Terrasses solidaires. « Nous rouvrons au public progressivement, sur des bases de sécurité et de dignité. Mais nos moyens étant limités, des besoins restent non couverts. »

● Audrey Lungo